

DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE DISPONIBLES AU PRINTEMPS

Troyes Champagne Métropole va installer quatre stations de vélos en libre-service au printemps à Troyes. Le début d'un réseau qui rayonnerait sur toute l'agglomération ?

Le vélo en libre-service arrive à Troyes. Sur le modèle du Vélo'v à Lyon ou du Vélib' à Paris, les élus locaux ont décidé d'installer (notre édition du 18 décembre 2019) quatre stations de retrait-dépose de vélos dans plusieurs lieux de la ville : « Nous en mettrons à la gare, à l'hôtel de ville, dans le secteur de la cathédrale (devant le Petit Louvre, près de l'université, NDLR) », souligne François Baroin, maire de Troyes. « La quatrième station sera installée à l'UTT et une cinquième est à l'étude au Stade de l'Aube », complète Olivier Girardin, vice-président (mobilités) de Troyes Champagne Métropole. Le Chapelain espère lancer ce nouveau service au printemps si le Covid-19 ne perturbe pas le calendrier.

RIEN À VOIR AVEC LA HALLE AUX VÉLOS

Concrètement, chaque utilisateur pourra retirer, pour une très faible somme (les détails de la grille tarifaire ne sont pas encore connus), un vélo dans une station et le déposer dans une autre. Le vélo deviendrait ainsi un vrai outil de déplacement utilitaire au quotidien pour aller d'un point A à un point B.

Rien à voir avec la Halle aux vélos de la rue Ulbach qui sera prochainement transférée à la gare. Lancée en 2011, cette offre de location de bicyclette longue durée n'a jamais vraiment décollé.

« La taille limitée de notre agglomération et les habitudes des gens qui sont déjà propriétaires d'un vélo rendent le modèle économique plus difficilement rentable. »

François Baroin, maire de Troyes

Avec les vélos en libre-service, les habitants pourront accéder plus facilement à ce mode de déplacement, même si le réseau de stations sera au départ peu développé et ne comptera que vingt bicyclettes (cinq par station) mises à disposition : « Nous allons mettre ce service en place dans des propor-



À Paris, le Vélib' s'est fait une place dans le quotidien des déplacements. Sur le même modèle, Troyes Champagne Métropole espère développer le vélo en libre-service à sa mesure. Archives AFP

tions adaptées à la taille de notre agglomération et de manière progressive, car il y a aussi une question de modèle économique. On pourrait se dire, "pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt ?" Mais la taille limitée de notre agglomération et les habitudes des gens qui sont déjà propriétaires d'un vélo rendent ce modèle économique plus difficilement rentable. Nous avons eu la même question à l'époque pour le tramway. En dessous d'une agglomération de 500 000 habitants, ce n'est pas rentable. Celles qui y sont allées ont bu le bouillon. Reims par exemple, a été

en grande difficulté au début, et ils sont encore », assure François Baroin.

« Nous voulons monter en puissance en installant de nouvelles stations progressivement et pas uniquement à Troyes. »

Olivier Girardin, vice-président de TCM

« Nous devons composer avec les fi-

nances, reprend Olivier Girardin mais notre volonté est de monter en puissance en installant progressivement de nouvelles stations. Pas uniquement à Troyes mais aussi dans les communes de l'agglomération pour donner le choix du mode de déplacement aux usagers, leur proposer une vraie alternative à la voiture. »

DEMANDE CROISSANTE

La mise en place de vélos en libre-service (qui devraient être bleus) a le mérite de répondre à une demande importante des habitants,

même si la voiture reste reine pour se déplacer à l'intérieur d'une agglomération toujours plus étendue. Selon la Ville de Troyes, 200 passages de vélos ont été enregistrés quotidiennement sur la voie des Viennes (chiffres Press' Troyes juillet-août 2020), soit une hausse de 190 % en un an.

■ BENOÎT SORLY

* Son usage est plutôt destiné aux touristes et aux habitants du centre-ville. Le locataire devait toujours ramener le vélo au garage après l'avoir utilisé, ce qui est forcément contraignant. Les tarifs étaient aussi bien trop élevés pour un usage quotidien.